

17 décembre 2012

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE WEEDON**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Weedon, tenue au complexe municipal, lundi, le 17 décembre 2012 à 19 h 30. L'avis de convocation a été signifié, tel que requis par les articles 152 et 156 du *Code municipal*, aux membres du conseil.

Sont présents :

Monsieur le maire :	Jean-Claude Dumas
Mesdames les conseillères:	Lisette Traversy
Messieurs les conseillers :	Raynald Breton Réjean Giard Marc Lavertu

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Renée-Claude Leroux et M. Julio Carrier sont absents.

Monsieur Émile Royer, directeur général / secrétaire-trésorier, est présent et agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

#1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Monsieur Jean-Claude Dumas, ouvre la séance à 19h30 et invite les membres du conseil à prendre considération de l'ordre du jour proposé. Il avise le conseil de même que les personnes présentes que, tel que requis par l'article 956 du *Code municipal*, les délibérations du conseil et la période de questions portent exclusivement sur le budget.

#2

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt et adoption du budget 2013
4. Période de questions
5. Levée de la séance

2012-246

IL EST PROPOSÉ par Madame Lisette Traversy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que l'ordre du jour soit et est adopté.

#3

DÉPÔT ET ADOPTION DU BUDGET 2013

ATTENDU QUE

cette séance extraordinaire porte exclusivement sur les prévisions budgétaires 2013. Il est à noter que l'avis public annonçant cette séance a été donné au moins huit jours à l'avance, conformément à la Loi, soit le 3 décembre 2012 ;

ATTENDU QUE

selon les dispositions contenues à l'article 954 du *Code municipal* la municipalité doit adopter son budget pour l'année 2013 en prévoyant des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent ;

ATTENDU QUE les membres du Conseil ont fait une étude des prévisions budgétaires, afin de répondre aux besoins présents et futurs de la municipalité ;

2012-247

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Marc Lavertu

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que les prévisions budgétaires de l'année financière 2013 soient adoptées tel que présentées ci-dessous et que lesdites prévisions budgétaires soient publiées dans le journal l'Éveil du citoyen et sur notre site internet.

**MUNICIPALITÉ DE WEEDON
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2013**

Exercice se terminant le 31 décembre 2013

	2012	2013
<u>REVENUS</u>		
Taxes	3 294 749 \$	3 411 473 \$
Païement tenant lieu de taxes	66 900 \$	73 350 \$
Autres recettes de sources locales	546 173 \$	559 538 \$
Transferts	533 970 \$	702 479 \$
Appropriation de surplus	47 510 \$	0 \$
TOTAL DES REVENUS	4 489 302 \$	4 746 840 \$
<u>DÉPENSES</u>		
Administration générale	699 994 \$	710 406 \$
Sécurité publique	518 939 \$	543 198 \$
Transport routier	1 483 842 \$	1 491 279 \$
Hygiène du milieu	674 045 \$	677 992 \$
Urbanisme et mise en valeur du territoire	192 926 \$	210 471 \$
Loisirs et culture	409 765 \$	432 561 \$
Frais de financement	509 791 \$	680 933 \$
TOTAL DES DÉPENSES	4 489 302 \$	4 746 840 \$

#4

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2012-248

À 19h41, Monsieur Raynald Breton propose la levée de cette séance extraordinaire.

Émile Royer

Directeur général / secrétaire-trésorier

Jean-Claude Dumas

Maire